



5-8

Commune de Fontaine

Plan Local d'Urbanisme

RÉGLEMENTATION DES BOISEMENTS

Arrêt du PLU par délibération du Conseil Municipal : 15/05/2025



Commune de FONTAINE

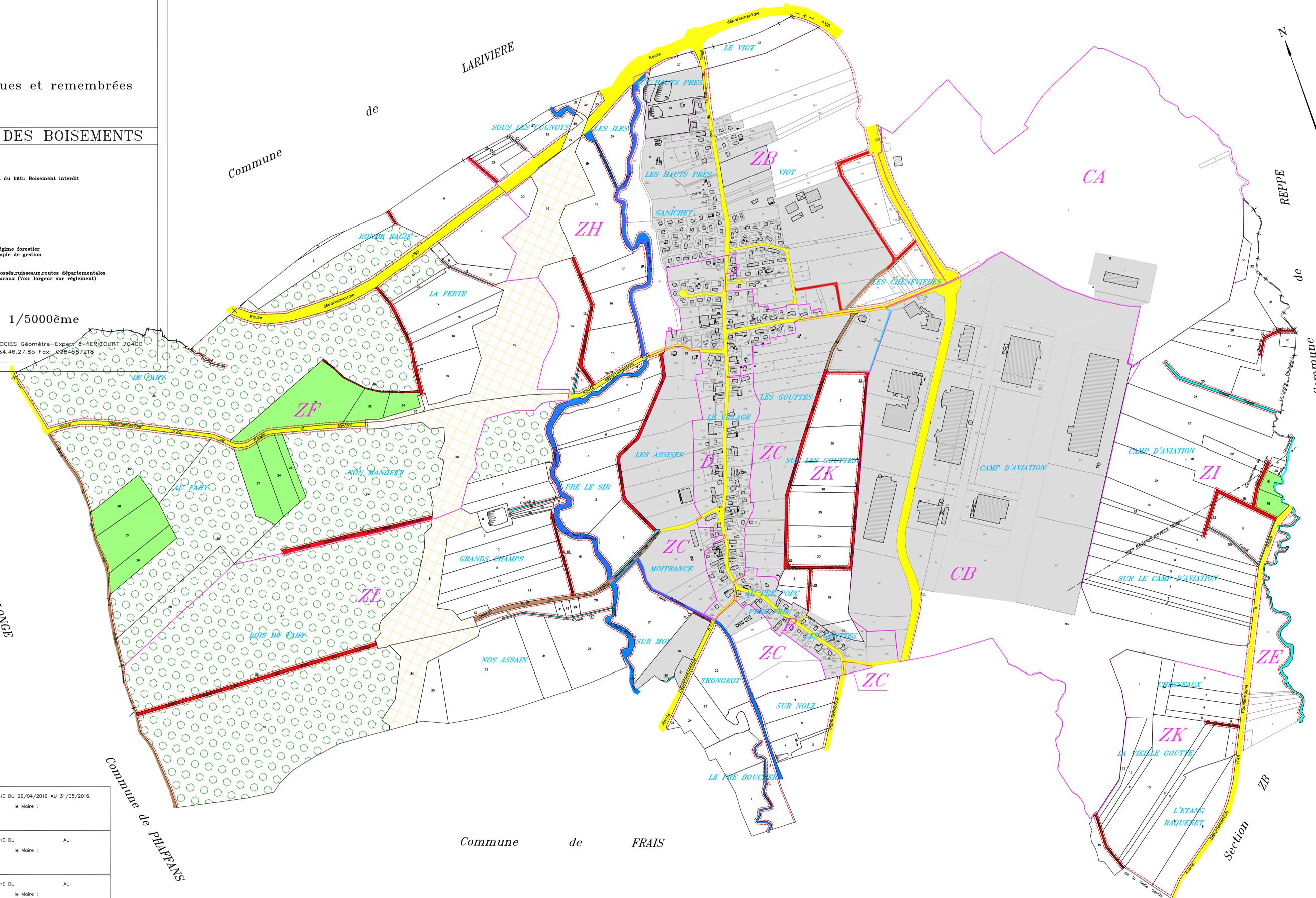
PLAN parties exclues et remembrées

REGLEMENTATION DES BOISEMENTS

-  Parcelle bâtie ou environnement du bâti: Boisement interdit
-  Boisement interdit
-  Boisement libre
-  Boisement réglementé
-  Forêt communale soumise au régime forestier ou forêts relevant d'un plan simple de gestion
-  Boisement interdit le long des fossés,ruisseaux,routes départementales,voies communales et Chemins ruraux (Voir largeur sur règlement)
-  Emprise LGV

Echelle : 1/5000ème

Dressé par le Cabinet DELPLANQUE & ASSOCIES Géomètre-Expert à MERICOURT 70400
1 rue Martin Niemöller Téléphone : 03.84.46.27.85 Fax : 03.84.58.72.18



Plan approuvé par la Commission Intercommunale dans sa séance du 01/03/2016. le Président : _____ le Secrétaire : _____	AFFICHE DU 26/04/2016 AU 31/05/2016. le Maire : _____
Plan portant en rouge les modifications prescrites par la Commission Intercommunale dans sa séance du _____ le Président : _____ le Secrétaire : _____	AFFICHE DU _____ AU _____ le Maire : _____
Plan portant en bleu les modifications prescrites par la Commission Départementale dans sa séance du _____ le Président : _____ le Secrétaire : _____	AFFICHE DU _____ AU _____ le Maire : _____